



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

[www.formav.co/explorer](http://www.formav.co/explorer)

# Corrigé du sujet d'examen - E1 - Français - BTS TM (Traitements des Matériaux) - Session 2014

## 1. Contexte du sujet

Le sujet d'examen de Culture Générale et Expression pour le BTS Traitements des Matériaux de la session 2014 se compose de deux parties : une synthèse de documents et une écriture personnelle. Les thèmes abordés concernent les paroles, échanges, conversations et l'impact de la révolution numérique sur ces aspects.

## 2. Correction question par question

### Première partie : Synthèse (40 points)

**Idée de la question :** Rédiger une synthèse objective, concise et ordonnée des documents fournis.

**Raisonnement attendu :** L'étudiant doit identifier les idées principales de chaque document, les comparer et les organiser de manière cohérente, tout en restant fidèle aux textes.

**Réponse rédigée modèle :**

La synthèse doit aborder les différents points de vue sur la conversation et son évolution à l'ère numérique. On peut structurer la réponse comme suit :

- **Document 1** : La photographie de Catherine BALET évoque la lumière et l'absence, symbolisant les échanges humains dans un monde moderne.
- **Document 2** : Jules JANIN définit la conversation comme un art délicat, empreint d'élégance et de politesse, ancrée dans la culture française.
- **Document 3** : Jean-Claude MONOD souligne que l'écriture numérique, bien que démocratique, peut parfois mener à des échanges brutaux et impersonnels, éloignant l'intimité des interactions.
- **Document 4** : IPPOLITA critique Facebook pour sa tendance à créer des groupes homogènes, limitant ainsi la diversité des échanges.

En conclusion, la synthèse doit montrer comment la révolution numérique transforme nos échanges, oscillant entre une accessibilité accrue et une perte de profondeur dans les interactions.

### Deuxième partie : Écriture personnelle (20 points)

**Idée de la question :** Discuter si les outils numériques changent radicalement nos paroles, échanges et conversations.

**Raisonnement attendu :** L'étudiant doit formuler un avis personnel, argumenté, en s'appuyant sur les documents et ses propres expériences.

**Réponse rédigée modèle :**

Les outils numériques ont indéniablement transformé nos échanges. D'une part, ils ont démocratisé l'accès à la parole, permettant à chacun de s'exprimer. Comme le souligne MONOD, l'écriture électronique est plus directe, mais peut aussi frôler la grossièreté. D'autre part, comme l'indique IPPOLITA, ces outils favorisent l'homophilie, créant des bulles où l'on ne dialogue qu'avec des semblables, ce qui limite la richesse des échanges.

Il est donc légitime de se demander si cette évolution est positive. Si la facilité de communication est un atout, elle peut également mener à une certaine superficialité, remplaçant les conversations profondes par des échanges rapides et parfois vides de sens. En somme, les outils numériques changent radicalement nos échanges, mais pas toujours dans le sens d'une amélioration de la qualité de la

communication.

### 3. Synthèse finale

#### Erreurs fréquentes :

- Ne pas respecter la structure demandée pour la synthèse.
- Oublier de citer les documents dans l'écriture personnelle.
- Manquer de clarté et de concision dans les réponses.

#### Points de vigilance :

- Veiller à la cohérence entre les idées des documents et votre propre argumentation.
- Utiliser un vocabulaire approprié et éviter les répétitions.

#### Conseils pour l'épreuve :

- Commencez par lire attentivement les documents et notez les idées clés.
- Planifiez votre synthèse avant de commencer à écrire.
- Dans la partie écrite, n'hésitez pas à faire des liens avec des exemples personnels ou des lectures complémentaires.

© FormaV EI. Tous droits réservés.

Propriété exclusive de FormaV. Toute reproduction ou diffusion interdite sans autorisation.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.